



## **REVUE DE PRESSE**

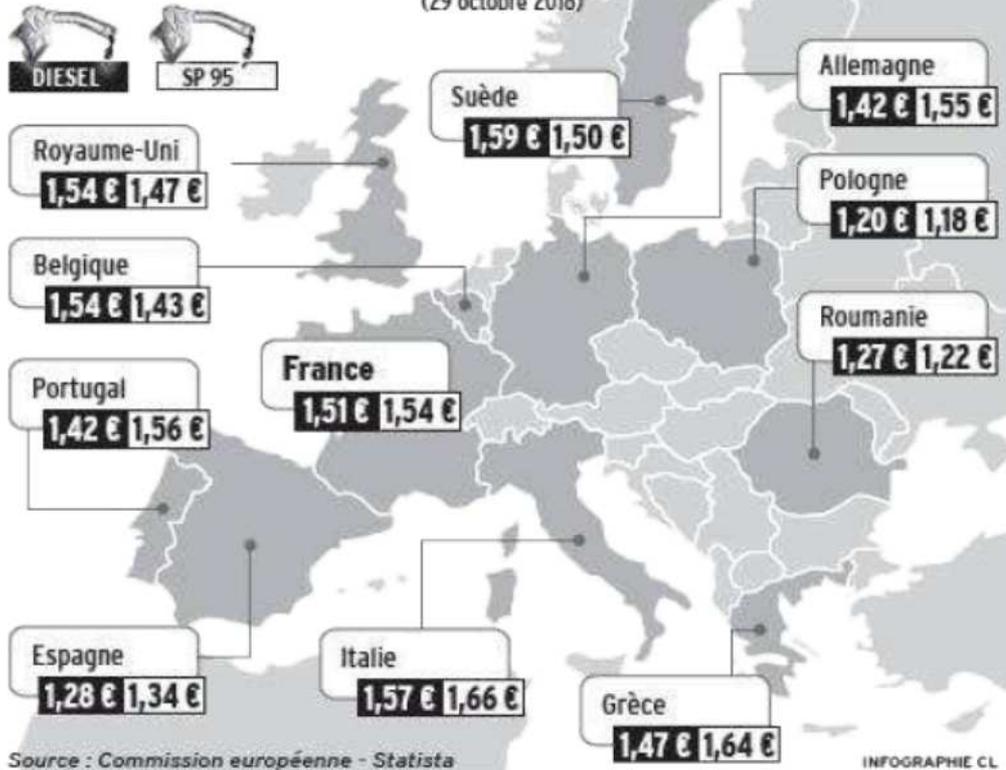
**Mercredi 7 novembre 2018**



## Prix du carburant : où se situe la France ?

Prix du litre de diesel et du sans-plomb 95 dans une sélection de pays de l'UE

(29 octobre 2018)



Source : Commission européenne - Statista

INFOGRAPHIE CL

C'est l'une des principales actualités du moment. Depuis plusieurs semaines, les prix à la pompe augmentent. La grogne des automobilistes aussi. Le 17 novembre prochain, ces derniers se réuniront pour une vaste opération de blocage dans toute la France. Mais quelle est la situation ailleurs



en Europe? Selon les données de la Commission européenne, la France fait en effet partie des pays de l'UE où le litre à la pompe de sans-plomb 95 est le plus cher: 1,54 € contre 1,18 € en Pologne. Les Français ne sont toutefois pas les plus à plaindre: les Allemands (1,55€), les Italiens (1,66€) et les Grecs (1,64 €) paient en effet plus cher. Pour le gazole, il fallait déboursier 1,51 € en France fin octobre, contre 1,28 € en Espagne et 1,42 € au Portugal.

## Aide sociale à l'enfance: les parents entrent en jeu

« Il y a eu des paroles, des images qui nous ont marqués. Des parents qui nous ont dit qu'on voulait les foutre en l'air, d'autres qu'on leur avait tiré dans le dos. » Brigitte Fouré, vice-présidente du conseil départemental de la Charente, en charge de l'aide sociale à l'enfance, a été marquée, hier à Jarnac, à l'ouverture de la 8<sup>e</sup> journée départementale de la protection de l'enfance, par le mal-être exprimé par des parents dont les enfants ont été placés par la justice dans l'une des 315 familles d'accueil ou en foyer, confiés à l'aide sociale à l'enfance (ASE) que gère le Département. Ce sont des choses qui ont été lâchées lors des quinze rencontres entre parents et professionnels, travailleurs sociaux, qui œuvrent depuis un an sur un projet « d'accompagnement du jeune et de ses proches dans le cadre d'un projet co-construit ».

Ça tombe bien, la première des préconisations du rapport qui vient d'être remis à François Bonneau, président du conseil départemental, qui va bouleverser les relations dès le début de l'année, propose de sortir du « jargonage » qui crée l'incompréhension entre les familles et les éducateurs. En clair, il s'agit de faire entrer les familles des enfants placés dans la boucle. De les associer aux discussions, aux décisions de placement. « C'est souvent mal vécu, confirme Anne Reveillère-Maury, directrice de la protection de l'enfance au Département. Et « on va vous soutenir dans votre parentalité, ça ne veut rien dire ».

### « Plus équitables »

Les travaux qui ont été menés par une quinzaine de professionnels et de parents devraient dès lors clairement cadrer les choses, permettre à

toutes les parties de s'exprimer, ne plus laisser les seuls travailleurs sociaux gérer la question entre eux. « C'est remettre de l'humain dans la machine », traduit François Bonneau. « Et quand on travaille sur un contrat, ajoute sa directrice, c'est plus, équitables », sans doute mieux accepté. C'est « du bon sens », Brigitte Fouré en convient, mais la chose fait l'admiration des autres départements. Parce qu'associer les parents, c'est « innovant ». « En tout cas, ça ne se faisait pas, reconnaît la vice-présidente. Avant on était face à face, aujourd'hui, on est côte à côte. » C'est en tout cas « une remise en cause des pratiques des professionnels et des parents, une dynamique, au-delà d'un simple document administratif qui décrit la prise en charge du jeune » dans un domaine sensible. Chaque année, le Département prend en charge un millier d'enfants, placés aux deux tiers par la

## Jeunes majeurs vers l'autonomie

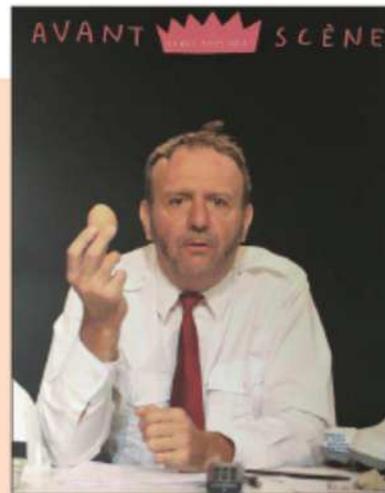
C'est l'autre projet estampillé « innovant » que le Département met en place en 2019. Quinze appartements pour l'accès au logement des jeunes majeurs, de 18 à 21 ans maximum, qui ont un projet d'études, de formation, professionnel. « On travaille sur l'autonomie avec des baux glissants », explique Anne Reveillère-Maury. C'est le Département qui signe le bail, sous-loue, accompagne le jeune par périodes de trois mois renouvelables. Puis lui transfère le bail. Le dispositif devrait s'adresser en priorité aux jeunes placés dans les structures d'accueil. « C'est un engagement, un contrat, avec le soutien du GIP Charente Solidarité. L'opération sera lancée en début d'année. »

justice, une centaine de jeunes majeurs et autant de mineurs isolés. Et le budget de la protection de l'enfance, c'est 42 millions d'euros par an.

# Soyez curieux !

## L'Avant-Scène veut des «spectateurs»

**Mais c'est quand?** Non, non, ne vous frottez pas les yeux, vous ne trouverez pas de date sur cette affiche. L'Avant-Scène, le théâtre de Cognac, a décidé de tester un nouveau concept. Pour annoncer son prochain spectacle, l'équipe a fait le choix de ne montrer qu'une image. Pas de date, donc. Quant au nom de l'artiste ou celui de sa proposition, il faut s'approcher tout près pour les découvrir. Encore plus près. Parce que c'est écrit en tout petit. L'idée, c'est de voir si le public est assez curieux pour aller chercher l'info par lui-même sur les jolis programmes qui ont été édités cette année ou sur internet (l'adresse, elle, est mentionnée en gros). Et rendre ainsi le spectateur acteur. Plutôt osé.



**Petit Indice:** dans ce spectacle du mois de novembre, il est notamment question de poules.

Repro CL

### ■ Le camion de Soliha

Le camion de l'association Soliha Charente était hier place Victor-Hugo, à Angoulême. Il promeut dans le département l'Opération programmée d'Amélioration de l'Habitat et de renouvellement urbain



Photo B. A.

(Opah). Ce dispositif, lancé par la Ville d'Angoulême en 2017, vise à aider les personnes âgées ou handicapées les plus modestes, à réaliser des travaux d'aménagement dans leur habitation afin de permettre leur maintien à domicile. «80 % des Charentais pourraient en bénéficier», assure Annabelle Vignon, chargée d'opération pour l'Opah. Après Angoulême, hier, le camion stationne aujourd'hui aux Coteaux du Blanzacais.

Renseignements: 05 45 38 93 16. email: amelioration.habitat@mairie-angouleme.fr

■ Ce soir, les deux associations vont présenter leur projet de fusion ■ Basée sur un modèle coopératif que détaille leur directeur ■ L'entité aura pour nom «Yellow».

# Blues Passions et A Donf sont parées pour s'unir

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

Les contours seront présentés demain soir lors d'une assemblée générale extraordinaire de Blues Passions. Sa naissance devrait être entérinée début 2019. Elle a néanmoins déjà un nom, «Yellow», une société coopérative d'intérêt collectif (Scic), sur la base d'une SARL, qui regroupera les associations Blues Passions et A Donf, respectivement porteuses des festivals Blues Passions (Cognac), Stéréopark (Rochefort), et du Free Music de Montendre (17). Une fusion «pour s'armer et construire l'avenir», expliquent en chœur Michel Rolland et Samuel Vincent, directeurs des deux structures.

**Quels éléments vous ont amenés à aller vers cette fusion?**

**Samuel Vincent.** La complémentarité de nos événements, nos liens déjà anciens avec Michel (il est aussi directeur adjoint de Blues Passions depuis 2016), tout le travail réalisé en commun depuis des années, en matière de mutualisation des moyens, de partenariats... Tout cela a abouti à cette idée d'évoluer ensemble vers un autre modèle afin d'assurer la pérennité de nos manifestations dans un contexte «festival» qui évolue lui aussi. Des grands groupes investissent le secteur (1), les coûts de sécurité, de production, sont de plus en plus coûteux. Il faut anticiper et penser l'avenir.

**Vous touchez aujourd'hui aux limites du modèle associatif?**

**Michel Rolland.** Je ne pense pas, c'est un beau modèle, mais qui ne correspond plus à nos attentes et à nos façons de travailler tout simplement, au regard de la technicité et de la professionnalisation que nous demande l'organisation de ces festivals. On se doit aussi de réinventer notre métier et sa structuration, ce qui passe par ce nouveau modèle économique sur lequel on travaille déjà depuis plus de cinq ans d'ailleurs.



Michel Rolland, Gwenaëlle Tranchant (communication) et Samuel Vincent (A Donf) ont préparé avec soin cette future fusion qui s'appuie sur un modèle économique coopératif et participatif. «Qui nous ressemble», soulignent-ils en chœur.

Photo G. B.

«  
Ça va dans le sens de l'histoire, de la nôtre commune également.»

**Pourquoi ce choix d'un modèle coopératif?**

**S.V.** Parce qu'il nous correspond. C'est coopératif et participatif, plus encore d'ailleurs que peut l'être le modèle associatif. Il implique les salariés, les bénévoles, les collectivités et les partenaires privés autour d'un projet commun. C'est un collège pour tous, une personne une voix en assemblée. 100 % des excédents financiers s'il y a, seront affectés aux réserves de la Scic, quand au moins 57,5 % sont obligatoires. Ça valorisera la dynamique qu'on

créé autour des événements, et marque notre volonté de rester indépendant, ça nous ressemble.

**Cette fusion va faire de la Scic un acteur culturel incontournable à l'échelle de la Région. N'y a-t-il pas un risque d'hégémonie dans ce domaine?**

**M.R.** On ne cherche pas à l'être, ni à accaparer toutes les subventions à l'avenir, si c'est la question. Au contraire. Les demandes de la Scic resteront les mêmes que celles de chaque festival. Avec ce modèle, on se donne juste des outils cohérents afin de perdurer, et pour évoluer encore ensuite. Les collectivités se regroupent, on le fait nous aussi. Ça va dans le sens de l'histoire, de la nôtre commune également.

**Concrètement, qu'est-ce cela va apporter aux festivals respectifs?**

**S.V.** De la sécurité quant à leurs lendemains, plus de compétences,

des investissements communs, scènes, matériels... qui seront autant de sources d'économies qui pourront ainsi être réattribuées sur d'autres postes, confort des festivaliers, nouvelles propositions, l'artistique. Ce sera plus de qualité et avec la Scic plus de poids pour négocier évidemment aussi auprès des tourneurs.

**Pourquoi ce nom «Yellow»?**

**Les deux directeurs.** On avait ouvert les propositions à nos équipes, on a eu plus de 200 noms, c'était ingérable (sourires). On s'est finalement fait un tête à tête pour sortir celui-là. Il nous parle, véhicule plein de choses, le soleil, la lumière surtout.

(1) Le groupe Vivendi, via sa filiale Olympia Production, est le dernier en date.

Il a fait l'acquisition du festival Garorock en octobre dernier, son quatrième. Le groupe Live Nation a fait main basse sur de nombreux festivals et salles de spectacle dans le monde comme son concurrent outre géant américain, AEG.

## Le chiffre

**8** Irlandais de Kilkenny arpentent le territoire ces mercredi, jeudi et vendredi avec les élus du PETR Ouest-Charente (Pôle d'équilibre territorial rural). Ils sont reçus dans le cadre du programme Leader «pour leur montrer ce qu'on fait, en matière de tourisme, autour du fleuve Charente», indique Bernard Mauzé, le président, qui envisage, «pourquoi pas, de monter un projet commun avec eux». Les Irlandais se rendront, entre autres, aux Bouchauds, à Saint-Simon, Bassac, Châteauneuf et aux Jardins respectueux.

## En vue

### Martell revoit son circuit de visite



Durant les travaux, des dégustations sont proposées à la boutique.

Photo archives C. B.

La Maison Martell lance, ce mois-ci, un programme de rénovation de son circuit de visites sur son site historique de Gâtébourse à Cognac. Les nouveautés seront lancées au printemps. Au menu: «Une immersion multi-sensorielle dans le patrimoine de la plus ancienne des maisons de Cognac et dans son expression contemporaine», annonce la maison, qui reste ouverte au public durant la période des travaux, via sa visite «Martell Craftmanship» (1). Les horaires de la boutique restent inchangés: du mardi au samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Fermé les jours fériés.

(1) 40 € par personne, réservation conseillée.

# Face aux dégradations, Ars passe sous vidéosurveillance

La répétition des faits a amené la commune à se poser la question de sécuriser trois sites. Elle a été tranchée hier en conseil municipal.

Gilles BIOLLEY  
g.biolley@charentelibre.fr

**H**élène Tournadre tient à le souligner d'emblée: «On ne le fait pas de gaité de cœur car si ce n'est pas big brother non plus, ça reste un pas de franchi dans ce sens malgré tout.» Mais la maire d'Ars confie avec amertume: «On est malheureusement obligé d'y recourir. On ne peut pas laisser faire indéfiniment, il s'agit de biens publics, la bienveillance a ses limites.»

”

**La répétition des faits, chaque week-end ces dernières semaines [...] a fini de nous convaincre d'opter pour ces caméras.**

Face aux incivilités, vols et dégradations, phénomènes récurrents qui touchent les ateliers communaux et la salle des fêtes, la maire et son conseil ont validé hier, la pose de systèmes de surveillance sur trois sites de la commune, les deux précités et la mairie, laquelle fait également office d'agence postale. «À l'origine, nous étions plu-



La maire Hélène Tournadre confie n'avoir pas pris cette décision de gaité de cœur.

Photo archives CL

tôt partagés au sein du conseil, mais la répétition des faits, chaque week-end ces dernières semaines avec notamment des tables de pique-nique arrachées, a fini de nous convaincre d'opter pour ces caméras qui restent un moyen de dissuasion et de sécurité avant tout, et très encadré», précise Hélène Tournadre.

L'accès aux images et la conservation des données seront sous contrôle de la gendarmerie comme

l'exige ce dispositif, dont la mise en place coûtera «2.500€» à la commune. «On s'en serait bien passé une fois encore, insiste la maire, mais on pense aux associations qui ont la jouissance de la salle des fêtes par exemple. Ce n'est pas à leurs bénévoles d'essuyer les plâtres non plus.»

À ces caméras, la commune a décidé d'ajouter l'installation de détecteurs de mouvement sur ces mêmes sites.

# Le recours de Leclerc contre Auchan rejeté

**L**a commission nationale d'aménagement commercial a décidé de rejeter le recours formulé par la société Cognac Distribution, le magasin Leclerc de la rue Basse-Saint-Martin, contre l'extension d'Auchan à Châteaubernard. Extension qui avait été validée, en juin, par la commission départementale d'aménagement commercial. Devant les représentants de l'État, des collectivités et des consommateurs, le groupe Auchan avait alors demandé la permission d'installer 706 m<sup>2</sup> de commerce non-alimentaire à la place du Flunch actuel. L'autorisation lui est donc cette fois accordée par la commission nationale qui n'a pas donné suite à la demande

du principal concurrent. Hier, Éric Georget, le directeur d'Auchan, n'a pas fait de commentaire. Quelle enseigne, alors, pour s'installer sur cet espace et remplacer Flunch? Il y a quelques mois, la création d'un espace culturel, type Fnac, était avancée. *«Il n'y a rien de décidé, rien de signé, plusieurs hypothèses sont envisagées. Notre service commercialisation travaille sur le sujet»*, observe Frédéric Rousset, pour la société Ceetrus, le nouveau nom d'Immochan, qui a fait la demande d'extension. À quelques pas, le chantier du Flunch a, lui, démarré. Le nouveau restaurant doit ouvrir courant 2019.

# Châteaubernard: une aide en cas de maladie professionnelle

Le Cidvat souhaite élargir ses créneaux de permanences et organise une rencontre avec un avocat mercredi 14 novembre.

**C**idvat, pour Collectif interprofessionnel pour la défense des victimes de l'amiante et du travail. À Châteaubernard, l'association compte, aujourd'hui, une cinquantaine d'adhérents. Elle aide à la constitution de dossiers issus de tous les secteurs: tonneliers, caissières, peintres, etc. Une histoire qui a démarré quand quelques familles se sont retrouvées confrontées à la difficulté de monter des dossiers de demande d'indemnisation pour des employés de Saint-Gobain à l'époque, touchés par l'amiante. Le cas d'Anne-Marie Saivres, la présidente du collectif. Son objectif: soutenir les salariés et les familles le temps des demandes d'indemnisation. Il faut un an pour un dossier de Fiva (Fonds d'indemnisation des victimes de l'amiante), trois ans pour une maladie professionnelle, jusqu'à cinq ans pour une faute inexcusable de l'employeur, alors, «*Quand on voit un dossier de dédommagement gagné, on est content*», dit-elle. Autour d'elle s'est rassemblé un bureau restreint, avec Jean-Luc Meunier, Jean-Claude Ouvrard et Marcel Chazoule, et qui fait appel aux services d'un cabinet d'avocats parisien. Au-delà de



Le bureau du Cidvat dans ses locaux.

Photo CL

l'amiante, le Cidvat s'est élargi à l'ensemble des maladies professionnelles qui peuvent concerner les salariés: de la tendinite aux troubles musculo-squelettiques, du cancer du tanin qui touche par exemple les employés des tonneleries, aux maladies liées aux pesticides utilisés en agriculture, ou à l'exposition aux produits chimiques dans l'industrie. «*Ce qui fait notre force, poursuit Anne-Marie Saivres, c'est l'humain. On accompagne les gens jusqu'au tribunal. En amont, on a été à leurs côtés tout le temps.*»

L'association tient une permanence le premier mercredi de chaque mois, de 14 heures à 18 heures, dans un bureau de la salle Jean-Tardif à Châteaubernard. Le projet est d'en proposer davantage pour améliorer l'accueil pour les demandeurs. Mercredi 14 novembre, Patrick Moehring, avocat membre du cabinet Ledoux, sera présent à Châteaubernard et pourra rencontrer les adhérents entre 11 heures et 12 heures, à la salle Jean-Tardif.

Pierre NAU

## ■ CHÂTEAUBERNARD

**Seniors en piste pour la sécurité routière vendredi.** L'Udaf Charente organise une journée de remise à niveau du code de la route et de tests visuels ou de réaction, ouverte aux plus de 60 ans, titulaires du permis de conduire, ce vendredi 9 novembre de 9 h à 16h30, à la salle Jean-Tardif à Châteaubernard. La journée est gratuite, le repas est offert. Il reste quelques places, réservation obligatoire au 05.45.39.31.02 ou 05.45.39.31.87.

## Les collégiens de Félix-Gaillard prennent de l'altitude



Une opération prévention montagne au collège Félix-Gaillard. L'info a de quoi surprendre tant on est loin des sommets à Cognac. Menée par des hommes de la police nationale spécialisés dans ce domaine, elle s'avère en fait des plus utiles pour les collégiens des classes de 6<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> Segpa (Photo G. B.) qui partiront cet hiver à la montagne dans le cadre du séjour annuel organisé par l'établissement. Conseils et recommandations en matière de sécurité surtout et avant tout, règles essentielles, astuces... Le tout assorti d'une initiation à l'escalade, ces jeunes ont fait le plein de tout ce qui est indispensable de savoir quand la montagne, ou juste la randonnée, vous gagne. Cette opération s'étale sur toute la semaine. Le collège a convié toutes les écoles du secteur qui le souhaitent à y participer pour que la prévention profite au plus grand nombre.

# La société CITF joue l'atout jeunes

L'entreprise de Saint-Cybardeaux spécialisée dans la robotique vient de décrocher le label Association Jeunesse et Entreprises. Et cartonne aux États-Unis avec son robot Alien.

Céline AUCHER  
c.aucher@charentelibre.fr

**A**ssociation Jeunesse et Entreprises (AJE). C'est le nouveau diplôme que pourra afficher CITF dans une vitrine déjà bardée de titres honorifiques dans son fief de Dorgeville à Saint-Cybardeaux. «*La première entreprise charentaise à obtenir ce label qui récompense son engagement en faveur des jeunes*», souligne Patrick Bridier, le président du club Charente de l'AJE, dont la mission est d'agir pour l'employabilité des jeunes et qui a proposé l'entreprise, spécialisée dans la robotique et l'automatisation, au jury national.

Presque une évidence tant la formation et l'encadrement des jeunes sont dans l'ADN de la société Conception industrielle et technologies futures (CITF), fondée en 2009 par François Lalut. «*Un engagement à tous les étages*, précise le P-DG, en pointant la dizaine de stagiaires de 3<sup>e</sup> qui découvrent l'entreprise chaque année et les cinq anciens apprentis embauchés sur un effectif global passé à 91 salariés.

«*On a recruté aussi un doctorant en génie électrique du labo de recherche de Poitiers qui a fini son cursus universitaire chez nous et un autre vient d'arriver*», ajoute le patron de CITF, mécène par ailleurs de l'université de Poitiers. Une philosophie stratégique pour l'entreprise qui recrute sur des métiers en tension. «*On a du mal à trouver de la main d'œuvre, alors imaginez si on n'ouvrait pas la porte aux jeunes, ce serait pire! On perd peut-être du temps au début, mais pour en gagner ensuite au niveau du recrutement.*»

33 ans, c'est la moyenne d'âge des salariés de l'entreprise, qui a encore baissé récemment. Morgane Montreer, qui vient d'intégrer en CDI le service commercial après



François Lalut, le patron de CITF, s'est vu remettre hier le label Association Jeunesse et Entreprises.

Photo Majid Bouzzit

trois ans d'apprentissage, en a 23. «*Avec des missions et tâches gratifiantes, qui prennent de l'ampleur au fil du temps*, témoigne la jeune femme, ravie de «*vivre l'expérience d'une entreprise en pleine croissance.*»

C'est un autre de ses collègues, recruté après des études en alternance à l'école d'ingénieurs d'Angoulême, qui est d'ailleurs le chef de projet de la filiale créée par CITF aux États-Unis. Là où la PME de Saint-Cybardeaux vient de faire un carton avec le robot Alien, capable de trier le raisin de vendange. «*Notre première vente, se réjouit François Lalut, qui revient juste du vignoble Alpha Omega dans la Napa Valley californienne. Et ne s'attendait pas à un tel buzz. «Là-bas, presque la totalité du vin est vendue sur place, on a eu une foule de visi-*

*teurs pour la réception de vendange, Netflix est venu tourner un film, des télés américaine et suisse sont venues. C'était un peu comme à Disneyland!*»

## Une dizaine de postes ouverts

Un succès qui a attiré des entreprises viticoles d'Afrique du Sud et d'Australie. «*On a la perspective de réaliser dix ventes du robot Alien cette année*, reprend François Lalut, surpris de voir «*des concurrents a priori venus vers nous en proposant de vendre notre machine.*» La concrétisation du projet phare de CITF qui a aussi fait la réception de vendange avec Château Margaux dans le Bordelais, et travaille sur un paquet d'autres projets avec des entreprises régionales, Vicard, Schneider, Bouchages De-

lage... Une courbe ascendante qui se lit dans les effectifs. Une trentaine de postes supplémentaires ont été créés cette année et une dizaine sont encore ouverts sur différents services, bureau d'études, automatisme, mécanique ou maintenance. «*On aura sans doute dix autres postes à créer en 2019 avant de se stabiliser*, anticipe François Lalut qui s'appête à signer l'achat du bâtiment qu'il occupe déjà dans la ZI n°3 à L'Isle-d'Espagnac.

Le troisième site avec ceux de Saint-Cybardeaux et Rouillac. Un bâtiment de 4000 m<sup>2</sup>, partagé avec la société Chaudronnerie de l'Angoumois jusqu'en 2020 (lire CL du 19 octobre). «*Il va nous permettre de grandir tranquillement*, avoue le patron de CITF. *Même si on sait, à terme qu'il ne suffira pas.*»

## Trois communes de front pour une expo itinérante sur la Grande Guerre à partir de vendredi

**D**ernière étape des manifestations organisées autour de la mémoire de la Grande Guerre par l'Amicale des anciens combattants des communes de Saint-Brice, Boutiers-Saint-Trojan et Julienne, une exposition itinérante baptisée «Trois communes en 1914-1918», sera inaugurée ce vendredi à 18 heures à la bibliothèque de Saint-Brice, où elle sera visible ces vendredi, samedi et dimanche de 14 heures à 18 heures. L'exposition s'exportera ensuite à la salle des fêtes de Boutiers-Saint-Trojan, puis à la salle du Chai de Julienne (1), sachant que le vendredi sera consacré en priorité aux visites des scolaires dans les trois communes.

L'exposition proposera une partie commune à laquelle chaque collectivité apportera sa particularité, notamment avec les travaux des enfants des écoles respectives, et un livret sera disponible à la vente. Axée sur la vie des gens dans les villages au début du XX<sup>e</sup> siècle, cette exposition veut aussi rendre hommage aux morts oubliés des autres guerres, révolutionnaires, napoléoniennes ou encore de 1870. «*On est des passeurs de mémoire*, indi-



Les trois organisateurs présentent des panneaux de l'exposition.

Photo CL

que Patrick Huraux, cheville ouvrière des manifestations avec Philippe Birolleau et Jean-Marie Hoffmann. *On veut mettre en avant le vécu local, la vie dans les villages lorsque les hommes étaient partis au front*».

Point d'orgue d'un travail engagé dès 2014 avec les municipalités, les associations de parents d'élèves et les écoles des trois communes, cette exposition, labellisée «Centenaire 1914-1918», vient clôturer

une année 2018 riche en manifestations diverses visant à commémorer la Grande Guerre, celle qui devait être la «Der des ders»!

(1) Exposition visible à la salle des fêtes de Boutiers-Saint-Trojan, les 16, 17 et 18 novembre de 14 heures à 18 heures, puis salle du Chai à Julienne, les 23, 24 et 25 novembre, de 14 heures à 18 heures. À noter que le repas des anciens de Julienne sera exceptionnellement avancé au dimanche 25 novembre pour leur permettre la visite de l'expo.

# Carburants: Macron tente de déminer

Le chef de l'État souhaite une refonte du chèque énergie et des aides aux transports «défiscalisées». Il renvoie aux régions... qui, elles, lui renvoient la balle.

Interrogé sur le mouvement de fronde antifiscale qui agite depuis plusieurs semaines une partie de la population, Emmanuel Macron a dit une nouvelle fois hier «comprendre» cette «colère», lors d'un entretien diffusé sur Europe 1. «Le gouvernement ne se trompe pas, il va dans la bonne direction», a affirmé le président de la République. Mais «il faut aider nos citoyens les plus modestes qui n'ont pas le choix». Pris à partie quelques heures plus tard par des habitants dans les rues de Verdun, il a déclaré: «la hausse des carburants, c'est pas bibi», mais pour «trois quarts des cours mondiaux», avant d'«assumer» la progression des taxes, qui, elle, est du fait de l'État. «On n'écrase personne», a-t-il insisté, promettant de «trouver un mécanisme» pour «accompagner» les ménages qui connaîtraient des difficultés.



Hier, le chef de l'État a longuement tenté de justifier sa politique au contact de la population, et notamment le prix des carburants.

Photo AFP

Première piste évoquée: un élargissement des conditions d'accès au «chèque énergie», versé aux Français les plus modestes peinant à se chauffer, et qui doit passer en 2019 à 200 euros en moyenne contre 150 euros cette année. Le ministre des Comptes publics Gérard Darmanin a jugé nécessaire de rendre «plus simple» ce dispositif, créé pour remplacer les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz, et versé à environ 3,7 millions de ménages. Concernant les travailleurs contraints de prendre leur véhicule, le gouvernement a annoncé que les indemnités versées par les régions

- comme le font les Hauts-de-France, qui versent 20 euros par mois à partir de 60 km aller-retour de trajet quotidien (lire en encadré) - seraient «défiscalisées».

Le carburant, c'est pas bibi.

Les pistes avancées par l'exécutif ont toutefois suscité l'incompréhension au sein de l'opposition, mais aussi chez les élus régionaux. C'est à l'État «de financer les mesures palliatives en termes de pouvoir d'achat», le rôle des régions «n'est pas de compenser les mesures fiscales nationales», a affirmé l'association Régions de France, présidée par le centriste Hervé Morin. Emmanuel Macron «est un pompier pyromane: il propose un allègement de taxes pour compenser une augmentation des taxes», a réagi la porte-parole des Républicains Laurence Sailliet, le président du parti Laurent Wauquiez dénonçant lui «un marché de dupes». Pour Marine Le Pen, la proposition d'Emmanuel Macron est «assez gonflée». Le RN participera aux manifestations du 17 novembre. Selon le site [blocage17novembre.com](http://blocage17novembre.com), 400 rassemblements sont déjà prévus dans toute la France.

L'heure

15h35

L'Assemblée nationale a marqué symboliquement à 15h35 hier le moment de l'année où les Françaises commencent à travailler gratuitement compte tenu des écarts de salaire avec les hommes - à travail équivalent et à compétences égales. C'est *aillégal* depuis la loi du 22 décembre 1972», a déclaré le président de l'Assemblée Richard Ferrand (LREM), sous les applaudissements debout d'une grande partie des députés, avant de lancer: «Mes chers collègues, le combat continue.» L'écart de salaires entre hommes et femmes est de 9% à travail égal et de 25% sur l'ensemble de la carrière, selon le ministère du Travail.

## ■ SÉCURITÉ SOCIALE

### Le carnet de santé numérique pour tous est arrivé

Attendu depuis près de 15 ans, le dossier médical partagé (DMP), sorte de carnet de santé numérique, pourrait enfin prendre son envol: la ministre de la Santé Agnès Buzyn a lancé en grande pompe hier la généralisation de cet outil selon elle «indispensable à la médecine de demain». Alain-Michel Ceretti, président de France Assos Santé, représentant de 80 associations de patients, soutient cette initiative. Alors que l'on peut «commander un billet de TGV» ou «consulter ses comptes bancaires sur son smartphone», il est grand temps de pouvoir accéder facilement à ses propres informations de santé, a-t-il fait valoir. Chaque assuré social peut désormais se rendre sur le site [dmp.fr](http://dmp.fr) pour

créer son carnet en ligne, et télécharger l'application mobile dédiée. Non obligatoire, «gratuit, confidentiel et sécurisé», le DMP «conservé précieusement» les informations de santé du patient, libre de les partager avec son médecin traitant, son kinésithérapeute, son infirmière, etc..., promet l'Assurance maladie. Soins des 24 derniers mois, antécédents médicaux (pathologie, allergies...), résultats d'examen (radios, analyses biologiques...), comptes rendus d'hospitalisation ou encore coordonnées des proches à prévenir en cas d'urgence pourront y être centralisés. Près d'1,9 million de personnes disposent actuellement d'un DMP, loin de l'objectif de 40 millions d'ici à cinq ans fixé avec les professionnels de santé.

## ■ MÉDICAMENTS

### Levothyrox: l'ancienne formule disponible en 2019

Le laboratoire Merck a promis hier que les patients français qui disposent d'une ordonnance pourraient se procurer l'ancienne formule du Levothyrox tout au long de l'année 2019, période de «transition» qui doit permettre aux patients de trouver une solution alternative pérenne. «C'est une bouffée d'air pour les patients qui ne supportent pas la nouvelle formule», a indiqué la présidente de l'association Vivre sans thyroïde, Beate Bartès. «Mais ça ne résout pas le problème, cela ne fait que le reporter. Ce qu'il faudrait, c'est une pérennité des deux formules côte à côte.»

## ■ GUERRE 14-18

### Maurice Genevoix et «ceux de 14» seront panthéonisés

Emmanuel Macron a annoncé hier l'entrée au Panthéon l'an prochain de l'écrivain Maurice Genevoix et, à titre collectif, de ceux et celles de 14 - «incarant la nation combattante, composée des civils appelés sous le drapeau et des militaires de carrière engagés dans les combats, mais aussi des femmes qui les ont accompagnés sur le front» -, afin de rendre hommage à l'armée victorieuse de la Grande Guerre.

## ■ POLITIQUE

### Glucksmann lance un nouveau parti à gauche

22 intellectuels, militants, élus, emmenés par l'essayiste Raphaël Glucksmann ont signé hier dans *Libération* l'acte de naissance d'un nouveau parti écologiste, de gauche et pro-européen, Place publique, qui veut «bouleverser le champ politique» sans exclure de présenter une liste aux européennes. Un premier meeting est prévu le 15 novembre à Montreuil, en Seine-Saint-Denis.

## L'expérience des Hauts-de-France

La région des Hauts-de-France propose une aide de 20 euros par mois pour les personnes qui habitent à plus de 30 km de leur lieu de travail et qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule pour s'y rendre parce qu'ils vivent dans une commune qui ne dispose pas de transports publics ou qu'ils ont des horaires décalés. Elle s'adresse à ceux qui perçoivent un salaire net inférieur ou égal à deux fois le Smic, soit moins de 2.300 euros net par mois. Par ailleurs, les bénéficiaires doivent être salariés en contrat à durée indéterminée ou en contrat à durée déterminée d'au moins un mois. L'aide est versée trimestriellement et

directement sur le compte bancaire du salarié. Elle est normalement imposable mais elle sera *défiscalisée* a annoncé hier Emmanuel Macron. Cela sera le cas sur tout le territoire si d'autres régions adoptent un dispositif similaire. L'aide coûte actuellement à la région des Hauts-de-France environ 2,5 millions d'euros chaque année. Cette initiative a été mise en place en mars 2016 et depuis, quelque «43 000 aides ont été versées», selon Xavier Taquet, directeur de cabinet du président de la région. Environ 1% des salariés automobilistes des Hauts-de-France bénéficient de la mesure, a calculé France 3 hier.

# Cet après-midi



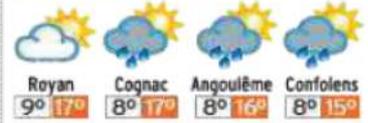
## Temps agité.

On retrouve au réveil un temps couvert et bien pluvieux. Puis, avant la fin de matinée, un ciel plus variable et agité s'installe, ponctué d'averses jusque tard en soirée. Un coup de tonnerre n'est pas exclu près de l'océan l'après-midi. Vent de Sud puis de Sud-Ouest assez fort à fort avec rafales voisines de 80 à 90 km/h en bord de mer, plus faibles dans les terres.

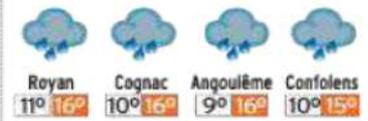
## Jeu



## Vendredi



## Samedi



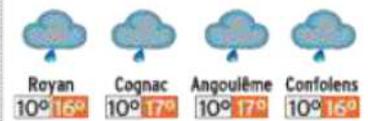
## Dimanche



## Lundi



## Mardi



## HIER

Mini / 16h

# « J'ai honte pour eux »

Dans son livre « Ce que je peux enfin vous dire » (1), Ségolène Royal raconte notamment son expérience du sexisme en politique

RECUEILLI PAR JEFFERSON DESPORT  
J.desport@sudouest.fr

« Sud Ouest » L'une des premières fois où vous montez à la tribune de l'Assemblée nationale, un député vous crie « À poil ! ». Ce serait encore possible aujourd'hui ?

**Ségolène Royal** Si la majorité des hommes se conduisent bien, on observe encore des dérapages verbaux. Mais, dans un cas comme celui-ci, aujourd'hui, les députés et le président de l'Assemblée nationale réagiraient. C'est pourquoi j'explique que beaucoup d'hommes qui ne supportent plus ces comportements m'ont aussi demandé de parler. C'est bon signe.

L'arrivée de la parité a-t-elle changé la donne ?

Un nombre plus important de femmes à l'Assemblée nationale a permis de rééquilibrer. Mais le problème du sexisme est aussi vrai dans les entreprises, dans la rue, dans les transports en commun. Cette libéralisation de la parole de la femme est assez ténue car il n'y a pas encore eu de procès retentissants qui permettraient que la peur change de camp.

Durant votre campagne présidentielle, les éléphants du PS ne vous ont pas ménagée. Vous citez leurs « meilleures » vacheries à votre égard – « baudruche », « Super Nanny de la politique », « détergent », « mère fouettarde »... Pourquoi n'avez-vous nommé les auteurs de ces attaques ?

Je voulais garder une certaine distance. Et les intéressés se reconnaîtront. Ces attaques ont été tenues en public et reprises dans la presse. Ce n'était pas la peine d'aller au-delà. J'ai honte pour eux. Mais, en positif, j'ai eu aussi les extraordinaires soutiens reçus.

Vous citez aussi les propos d'un « ancien Premier ministre socialiste » qui,

en 2007, vous a qualifiée d'« illusion » dotée d'« insuffisances réelles ». Pourquoi ne pas dire que c'est Lionel Jospin ?

Je ne suis pas là pour régler des comptes. Mais ce qui est encore plus grave, dans ce cas, c'est que cela vient d'un homme qui a eu la chance d'avoir une responsabilité éminente dans la République.

Vous dites vous être imposé la loi du silence. En particulier concernant l'adultère de François Hollande. Le regrettez-vous ?

J'ai pesé chaque mot de ce livre. Les gens m'ont très souvent posé cette question. Je me suis tue pendant dix ans parce que les personnes concernées étaient encore aux responsabilités. Et mes enfants étaient petits, je devais les protéger. J'ai pardonné mais je n'ai pas oublié.

« Je vais y réfléchir à deux fois avant de me relancer dans un combat électoral. Je n'ai pas envie de déclencher une nouvelle guerre d'egos »

Vous revenez aussi sur ce fameux tweet de Valérie Trierweiler lors des législatives de La Rochelle. Lui en voulez-vous ?

Je dis dans le livre comment je l'ai vécu. Je ne ferai aucun commentaire de plus.

Vous rappelez également l'affaire des finances de Poitou-Charentes. Vous accusez de « calomnie » et de « brutalité obscurantiste »...

Non, j'en accuse pas, je dis les faits. Il fallait calomnier sur la gestion pour justifier l'arrêt des Nuits romanes, l'arrêt

une femme de gauche, mais je ne suis plus, volontairement, membre du PS. Je ne suis pas là pour venir à la rescousse des appareils politiques. »

Un sondage Ifop a déjà crédité l'hypothèse d'une liste PS conduite par Ségolène Royal de 7,5 % d'intentions de vote pour ce scrutin (au lieu de 6 % sans elle). Toutefois, si elle devait être candidate, elle ne serait pas le porte-drapeau du Parti socialiste.



Ségolène Royal : « J'ai pesé chaque mot de ce livre ». PHOTO ARCHIVES XAVIER LÉOTY/SUD OUEST

des animateurs culturels dans les lycées, l'arrêt des emplois aidés pour les jeunes et toutes les politiques d'excellence environnementale, parmi d'autres destructions.

Vous dénoncez une « officine privée ». Mais il s'agissait du cabinet Ernst and Young...

La cour des comptes l'a dit : il n'y a pas besoin d'une officine privée avec une stagiaire, payée par le contribuable régional, puisque la cour des comptes était là. D'ailleurs, aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre. Cette suite de calomnies, de méchancetés, n'a servi qu'à justifier la destruction de politiques régionales qui faisaient leur preuve. C'est à la tristesse de tous ceux qui avaient construit ces politiques que je pense.

Concernant l'efficacité, dans ce livre vous qualifiez la loi travail de « désolation ». François Hollande a-t-il manqué de clairvoyance ?

Souvenez-vous de la manière dont tout cela a brutalisé le pays. Nous étions en fin de quinquennat, beaucoup d'épreuves s'étaient déjà accumulées. Pourquoi ? Il y a eu un aveuglement. En tête à tête, je leur ai dit d'arrêter. Mais il n'y avait guère de débat. Dans une époque complexe, il

faut de la démocratie participative. On ne construit pas contre les gens.

Vous faites le parallèle suivant : « Femmes dans un monde d'hommes, écologistes dans un monde de lobbies ». C'est le constat d'une même domination ?

Oui, le vocabulaire est le même : les prédateurs, ceux qui salissent la nature... Le plus grand problème pour la planète, comme pour la politique, c'est la déshumanisation et le déracinement. Il faut davantage d'équilibre. Et des solutions existent : l'écologie positive et le féminisme positif.

Face à la grogne sur les carburants, Emmanuel Macron a annoncé vouloir généraliser la défiscalisation de l'aide aux transports. Qu'en pensez-vous ?

Il y a le début d'une prise de conscience que la hausse des taxes sur les carburants est insupportable. La proposition est-elle vraiment significative ? C'est un peu tôt. Je suis pour revenir à la trajectoire carbone fixée auparavant. Soit plus 1 centime sur le gazole et de moins 1 centime sur l'essence. Je suis contre l'écologie punitive.

Vous critiquez la hausse des taxes sur les carburants voulue par ce gouver-

nement. Mais, sur l'écotaxe, vous avez reculé...

L'écotaxe a été décidée, en 2008, par François Fillon, qui ne l'a pas mise en place. J'ai pris mes responsabilités. J'ai sauvé le pays d'un blocage durable.

Réfléchissez-vous à prendre la tête d'une liste élargie aux prochaines européennes ?

Je ne réfléchis à aucune liste élargie. D'autres pensent à ma place. J'écoute ceux qui viennent me solliciter. Mais je vais réfléchir à deux fois avant de me relancer dans un combat électoral. Je n'ai pas envie de déclencher chez d'autres une nouvelle guerre d'egos en supportant encore des agressions.

Selon vous, Emmanuel Macron confond « autorité et juste autorité ». C'est l'expression d'une déception ? Mon livre ne condamne pas. Il analyse. Je parle de la gouvernance, de la manière de réformer et de ce que j'ai observé de ce qui fonctionne ou pas. Dans une société complexe, il faut prendre le temps d'écouter et d'évaluer. Et de réajuster en permanence les décisions, sans craindre les reproches.

(1) « Ce que je peux enfin vous dire », de Ségolène Royal, éd. Fayard, 294 p., 22 €.

# Petites révisions sur le prélèvement à la source

**IMPÔTS** Le prélèvement direct sera mis en place au 1<sup>er</sup> janvier. Une révolution : en 2019 on paiera les impôts sur le revenu de 2019. L'administration se dit prête. Et les contribuables ?

VALÉRIE DEYMES  
vdeymes@sudouest.fr

« Nous sommes prêts et confiants », tel est le message qu'a souhaité faire passer la direction générale des finances publiques, tant au niveau national que régional ou départemental. À Bordeaux, c'est la directrice régionale, Isabelle Martel, qui a relayé la bonne parole. Prêts à quoi ? Au basculement, mardi 1<sup>er</sup> janvier 2019, vers le mode de prélèvement de l'impôt à la source. Le fameux PAS.

Les tests avec les éditeurs de logiciels pour la transmission des taux de prélèvement de la direction générale des finances publiques vers les employeurs privés et publics « ont été réalisés avec succès, sans bug systémique », annonce la directrice régionale. « Et depuis septembre dernier, nous avons commencé à communiquer les taux de prélèvement des contribuables réels aux employeurs et verseurs de revenus de remplacement (caisses de retraite, Pôle emploi), dans le cadre de la préfiguration du PAS et, là aussi, les résultats sont positifs. »

## Préfiguration

Que les contribuables en soient convaincus, martèle l'administration, « le PAS est un système souple ». Sur les 3,315 millions de foyers fiscaux néo-aquitains qui ont rempli une déclaration de revenus, 5,53 % ont opté pour un taux individualisé au sein du foyer fiscal (autrement dit, un taux pour chaque composante du couple en fonction de ses revenus) et 0,80 % ont opté pour un taux non personnalisé, autrement dit un taux correspondant à une grille générale qui aura l'avantage de leur assurer la confidentialité de leur situation personnelle vis-à-vis de leur employeur. Chose amusante, certains contribuables



Gérald Darmanin, le ministre des Comptes publics, espère, grâce à cette réforme, améliorer de près de 700 millions d'euros les rentrées fiscales liées à l'impôt sur le revenu. PHOTO MAXPPP

soumis à un taux de prélèvement nul ont opté pour un taux non personnalisé. L'administration leur a adressé un courriel leur proposant de revenir sur ce choix qui avouons-le n'a pas de sens lorsqu'on ne paie pas d'impôts sur le revenu.

Et si le contribuable souhaite connaître d'ores et déjà le taux de prélèvement à la source auquel il sera soumis au 1<sup>er</sup> janvier 2019 ? Il peut faire partie des salariés des entreprises privées et publiques qui ont choisi la préfiguration. Des employeurs qui offrent ainsi la possibilité à leur personnel de découvrir sur leurs bulletins de salaires d'octobre, novembre et de décembre une ligne avec le futur de taux de PAS et le montant simulé du revenu après prélèvement. Il s'agit bien d'une information, aucun prélèvement à la source ne

sera engagé avant janvier 2019 », précise Isabelle Martel. Au niveau national, 2,5 millions d'agents et 6 millions de salariés du privé bénéficient d'ores et déjà de cette préfiguration.

## Sur internet, par téléphone

Toutefois, tout contribuable peut vérifier son taux de PAS en allant sur [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr) dans la rubrique « gérer mon prélèvement à la source ». « Pour toute question sur ce taux, l'utilisateur doit se tourner vers l'administration fiscale, son interlocuteur unique. »

C'est sur ce même site et dans cette même rubrique, qu'à compter du 2 janvier 2019, l'utilisateur pourra signaler toute modification : changement de situation familiale (mariage, naissance, décès) mais aussi évolution de ses revenus. Informations qu'il pourra

également signaler par téléphone au numéro (0811 368 368) actuellement surtaxé et qui deviendra gratuit dès le 2 janvier.

Enfin, s'agissant des crédits et des réductions d'impôts, le gouvernement avait prévu de verser dès le 15 janvier 2019 un acompte de 30 %, aux contribuables bénéficiaires. Il a été décidé, courant septembre, que ce volume d'acompte passerait à 60 % (5,6 milliards d'euros). Le reliquat, autrement dit les 40 % restants seront versés à l'été 2019. Cela concerne, à l'échelle nationale, 8 millions de foyers, ces crédits et réductions d'impôts correspondant à des frais de garde jeunes enfants, les services à la personne, les investissements locatifs, les dépenses d'accueil dans les EHPAD, les cotisations syndicales et les dons.

# Les expulsions d'étrangers en hausse de 20 %

**MIGRATIONS** « L'entrée en fonction de ce gouvernement a marqué un tournant » dans la lutte contre l'immigration irrégulière, « avec une reprise nette des éloignements », a affirmé, hier à l'Assemblée, le ministre de l'Intérieur Christophe Castaner, qui présentait le projet de budget 2019 de l'immigration. « Après une hausse de 14 % en 2017, nous constatons cette année une nouvelle augmentation de 20 % des étrangers quittant le territoire national alors qu'ils ne disposent pas du droit de séjour », a-t-il détaillé.

## C'est quoi le dossier médical partagé ?

**NOUVEAUTÉ** La ministre de la Santé a officialisé, hier, la généralisation du dossier médical partagé. Explications

Attendu depuis près de quinze ans, le dossier médical partagé (DMP), sorte de carnet de santé numérique, va-t-il s'imposer dans le quotidien des Français au même titre que la carte vitale ? C'est en tout cas la volonté du gouvernement et de la ministre de la Santé, qui a officialisé hier sa généralisation.

Testé depuis décembre 2016 dans neuf départements pilotes, dont les Pyrénées-Atlantiques, le dispositif va être généralisé à tout le pays. Non obligatoire, « gratuit, confidentiel et sécurisé », le DMP « conserve précieusement » les informations de santé du patient, libre de les partager avec ses soignants promet l'Assurance-maladie. Il permet de « retrouver dans un même endroit » son historique de soins des 24 derniers mois, ses antécédents médicaux, ses résultats d'examen, les comptes rendus d'hospitalisation ou encore les coordonnées des proches à prévenir en cas d'urgence.

Élément important : « seul » le médecin traitant « peut accéder à l'ensemble des informations ». Le patient peut bloquer les professionnels de son choix, ajouter ou masquer certains documents, ou supprimer son DMP, dont les données, « stockées dans des conditions de grande sécurité », explique Nicolas Revel, le directeur général de l'Assurance-maladie, en charge du nouveau dispositif.

### Quels avantages ?

Outre un accès facilité aux données de santé, le DMP doit permettre d'importantes économies sur les actes médicaux inutiles. « Aujourd'hui, quand on parle de pertinence des actes, beaucoup d'actes sont refaits entre la ville et l'hôpital, tout simplement parce que le médecin de ville ne récupère pas la radio, le scanner... Il faut maintenant un outil numérique partagé », faisait valoir Agnès Buzyn en février.

Côté santé du patient, il doit permettre d'éviter les interactions mé-



La ministre de la Santé, Agnès Buzyn. PHOTO LUC NOBOUT/MAWP

dicamenteuses dangereuses par exemple. En cas d'urgence et « si votre état présente un risque immédiat pour votre santé », tout médecin du Samu ou professionnel de santé peut y accéder.

« Notre objectif est de faire que dans les deux-trois prochaines années, le DMP devienne une réalité pour tous les assurés sociaux de ce pays et l'ensemble des professionnels de santé », rappelle Nicolas Revel, directeur de l'Assurance-maladie. La Cnam n'exclut pas de négocier « des mécanismes d'incitation » financière, comme elle l'a déjà fait avec les pharmaciens, qui touchent un euro par DMP ouvert. Environ 300 000 DMP ont ainsi été ouverts depuis juillet dans 8 000 officines, selon l'Assurance-maladie, qui envisage désormais de proposer une rémunération similaire aux infirmiers, souvent au contact de patients peu mobiles.

### Quelles réticences ?

La mise en place du carnet de santé numérique nécessite un déploiement technique des logiciels capables de transmettre des documents en « un clic », comme le réclament depuis longtemps les syndicats de praticiens.

Le système devra également – et surtout – garantir une sécurité sans faille, car les dossiers ne seront pas anonymisés. Une lourde responsabilité qui repose sur l'hébergeur de données Santeos, bientôt garant du secret médical d'une nation entière. Cette filiale du groupe français Atos, spécialisée dans l'e-santé, dispose d'une antenne en Charente, à Blanzaguet-Saint-Cybard.

Les données, qui seront conservées pendant dix ans, seront « stockées dans des conditions de grande sécurité », insiste l'Assurance-ma-

## Ils menaçaient de s'en prendre à Macron

**ENQUÊTE** Six suspects, en lien avec les milieux de l'ultradroite, avaient un projet « imprécis »

Le coup de filet antiterroriste mené, hier, par la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), a permis d'arrêter six suspects en lien avec la mouvance d'ultradroite à la suite de renseignements faisant état d'« un possible projet d'action violente » contre le président de la République, Emmanuel Macron.

L'opération a ciblé cinq hommes et une femme âgés de 22 à 62 ans, qui ont été placés en garde à vue, dans le cadre d'une enquête préliminaire ouverte par le parquet de Paris pour « association de malfaiteurs terroriste criminelle », ont précisé des sources judiciaires et proche de l'enquête.

Parmi ces suspects, quatre hommes ont été interpellés en Moselle et un autre en Ille-et-Vilaine. La femme, âgée de 61 ans, a été arrêtée en Isère.

« Cette enquête vise un projet, imprécis et mal défini à ce stade », prévient une source. Les investigations en cours devront établir la réalité et la nature exacte de cette menace.

### En 2017, Mélenchon était visé

Depuis 2017, les enquêteurs ont déjà mené au moins deux autres coups de filets antiterroristes visant l'ultradroite. La DGSI avait notamment démantelé en octobre 2017 un groupe dirigé par un jeune habitant de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) et ancien militant de l'organisation royaliste Action française, Logan Ni-

sin. Arrêté en juin 2017 puis mis en examen, il avait reconnu avoir fondé ce groupe sous le nom d'OAS, rappelant l'organisation responsable d'une campagne sanglante contre l'indépendance de l'Algérie dans les années 1960. Parmi les cibles potentielles, le groupe avait envisagé de s'en prendre au chef de file de la France insoumise Jean-Luc Mélenchon et à l'ancien maire de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) devenu ministre, Christophe Castaner. Sur les neuf jeunes suspects mis en examen pour « association de malfaiteurs terroriste criminelle », huit avaient été initialement placés en détention provisoire et quatre d'entre eux ont depuis été remis en liberté.

### En juin, les islamistes ciblés

Plus récemment, c'est un autre groupe, Action des forces opérationnelles (AFO) qui a été ciblé en juin dernier par une opération de la DGSI. Selon les investigations, ce groupe, qui affiche son ambition de lutter « contre le péril islamiste », avait évoqué des projets d'attaques contre des islamistes sortant de prison ou des mosquées radicales.

Treize de ses membres présumés dont son probable chef de file, un policier à la retraite qui entendait « diriger l'action » du groupe, avaient été mis en examen cet été.



Un des membres a été interpellé dans cette résidence, située à Bouzonville, en Lorraine. PHOTO ANTHONY POCRENE/LE REPUBLICAIN LORRAINE

## L'INSTAGRAM DU JOUR



Comme votre véhicule, chaque alambic est immatriculé et des règles très strictes sont appliquées pour les utiliser. Mercredi, dès l'aube, nous serons autorisés en tant que bouilleur de cru de cognac à lever les scellés de nos deux alambics pour élaborer les eaux-de-vie millésime 2018.

Guillon Painturaud, vigneron indépendant à Segonzac.



FILEINSTAGRAM GUILLONPAINTURAUD

## SACHEZ-LE

Selon la législation, **les vins blanc cognac à distiller** ne doivent pas dépasser un titre alcoométrique de **12 %**. Cette année, au regard des conditions météorologiques exceptionnelles, **une dérogation jusqu'à 12,7 %** peut être accordée.

## LE CHIFFRE DU MOIS

**183,3** C'est, en heures, la durée totale d'ensoleillement relevée en octobre par Météo France à Cognac. La donnée est supérieure à la normale. Le total moyen relevé entre 1991 et 2000 s'élève à 137,3. Météo France ajoute avoir noté dix jours de « bon ensoleillement » en octobre dernier et seulement 66,3 mm de pluies.

## SANTÉ

### Chauffage : attention au monoxyde de carbone



Maux de tête, vertiges, malaises, nausées... Plusieurs signes annoncent une intoxication au monoxyde de carbone, d'autant plus lorsqu'ils surviennent chez plusieurs personnes occupant une même pièce. Il faut alors aérer immédiatement en ouvrant portes et fenêtres puis évacuer le lieu. Ensuite, appelez les urgences au 15 (Samu), au 18 (les pompiers) ou le 112 (numéro d'urgence européen). PHOTO ARCHIVES « SUDOUEST »

# La malchance de l'X'eau continue

**ÉQUIPEMENT** Le toboggan de la piscine a été fermé pendant un mois pour des malfaçons

Décidément, il plane sur l'X'eau une certaine malchance. L'ouverture du complexe aquatique avait été retardée, en janvier dernier, en raison de la défaillance d'une entreprise. Jet Alu, responsable des menuiseries en aluminium, avait été liquidée, laissant la piscine le bec dans l'eau.

Bis repetita neuf mois plus tard. La direction de la piscine a dû se résoudre à fermer le toboggan. Cet équipement, très prisé des jeunes, a connu des problèmes de vidange. De plus, les joints situés à l'intersection des différents tronçons fuyaient. « Quand j'ai découvert ça, au mois

de septembre, j'ai de suite appelé l'entreprise qui l'avait installé, raconte Réginald Galland, le directeur. Malheureusement, il n'y avait personne au bout du fil car la société a coulé entre-temps. »

Les services de Grand-Cognac ont donc dû trouver une entreprise qui pourrait prendre la relève. Et le temps que les travaux soient finis, il s'est écoulé un mois. La situation est revenue à la normale la semaine du 22 octobre. Juste à temps pour que les vacanciers puissent profiter à nouveau du toboggan.

**J. G.**



Les joints du toboggan ont lâché mais l'entreprise qui les ont installés a été liquidée. PHOTO ARCHIVES J.G.

# Municipales : Lassalle tend la main à Lecorne

**POLITIQUE** L'élue Rassemblement national se positionne pour la mairie en 2020. Elle n'exclut pas de s'allier avec Philippe Lecorne, le tout nouveau patron des Républicains en Charente

PROPOS RECUEILLIS PAR  
JONATHAN GUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

« **Sud Ouest** » Les appétits s'aiguisent, à gauche comme à droite, pour les élections municipales de 2020 à Cognac. Vous serez candidate ?

**Isabelle Lassalle** On n'est jamais sûr de rien. Cela dépendra du contexte politique, économique, social... du moment. Mais je ne vois pas pourquoi je n'irai pas.

**Votre décision n'est pas prise ?**

Je pense que je serai fixée en septembre 2019. En attendant, ce qui m'importe, c'est de continuer le travail que je réalise depuis quatre ans et travailler mon bilan.

**Mais en étant dans l'opposition, vous n'avez pas de bilan à présenter.**

Si ! Le travail de fond ne se voit pas forcément. Mais j'assiste par exemple à 90% des commissions à la mairie. Je suis également présente sur le terrain. Et je n'hésite pas à m'opposer aux projets, à la différence des autres élus. J'ai voté contre l'Agglomération, contre le projet des Vauzelles. À l'inverse, j'ai toujours pris la défense du commerce, du centre-ville, du handball, du football. J'ai réclamé de l'argent pour les écoles et les enfants. Alors je pense avoir fait le boulot pour lequel j'ai été élue.

**On annonce beaucoup de listes pour 2020. Vous pensez pouvoir constituer la vôtre ?**

Pourquoi je n'y arriverai pas ? J'y suis arrivée en 2014. Aux législatives de 2017, j'ai réuni 14,25% des voix dans la circonscription.



Isabelle Lassalle, élue en 2014 sous l'étiquette Front national, compte défendre les couleurs du Rassemblement national en 2020. PHOTO J.G.

**Vous souhaitez être tête de liste ?**  
Pas forcément ! Je suis ouverte à des propositions d'alliance pour battre En Marche et la gauche.

**Vous pourriez faire une liste commune avec la droite ?**  
Avec Philippe Lecorne, oui. On pourrait se mettre d'accord sur un programme de gouvernement local. Je considère que c'est quelqu'un d'ancré dans le local, impliqué depuis toujours et qui a une vraie vision des choses.

**Et les autres candidats supposés (Émilie Richaud, Jean-Hubert Lelièvre) ne vous plaisent pas ?**  
Eux, ils vont à l'élection pour leur

propre personne alors je leur dirai non. Seul Lecorne peut porter un projet commun. Dans les membres actuels de l'opposition de droite, personne ne s'oppose en conseil municipal. Ils s'abstiennent...

**Quels sont les thèmes qui vous semblent importants pour 2020 ?**  
Il faudra revoir les priorités du budget pour aller à l'essentiel. Je pense au centre d'accueil et d'orientation des demandeurs d'asile : il y a déjà assez de gens dans le besoin, comme des travailleurs pauvres qui, eux, ne reçoivent aucune aide. De plus, on a quand même une mairie de gauche qui a supprimé le foyer jeunes travailleurs, le centre de loisirs de

Crouin, etc. Vu les contraintes budgétaires, la majorité va devoir arrêter de faire du saupoudrage sur les associations.

**Votre colistier de 2014, Christian Bayle, voulait démissionner mais n'a pas finalisé sa démarche pour ne pas vous mettre dans l'embarras. Vous promettiez un remplaçant pour septembre mais toujours rien ?**  
Pour qu'il soit remplacé, il faut que les personnes dans la liste de l'élection se désistent. Mais je n'arrive pas à les joindre car elles ont déménagé. Je ferais juste remarquer que d'autres listes ont également connu des départs.

# La prof de maths se fait femme de lettres

**LITTÉRATURE** Julie Carry, 26 ans, vient de sortir son premier roman. Une critique de « L'Élitisme à la française » au sein de l'école

JONATHANGUÉRIN  
j.guerin@sudouest.fr

**T**out juste 26 ans et un premier roman. Julie Carry vient de voir son livre « L'Élitisme à la française » paraître sur les étales des libraires. « J'avoue que c'est une belle aventure, confie la jeune femme. Pour l'instant, seuls mes proches amis et ma famille l'ont lu. »

Sa famille, on la connaît à Cognac. Notamment le père, Romuald, adjoint au maire en charge des sports. D'ailleurs, le roman laisse apparaître plusieurs références à la cité des eaux-de-vie : la base aérienne, la place François-1<sup>er</sup>, le club d'athlétisme... Mais l'essentiel n'est pas là. « L'Élitisme à la française » raconte le parcours d'une bachelière découvrant le monde impitoyable d'une école préparatoire scientifique.

## Une autobiographie ?

Évidemment, en sachant que Julie Carry est professeure de mathématiques, on se demande si le roman ne tend pas vers l'autobiographie... « Ça ne l'est pas, dément l'autrice. Il y a bien quelques ressemblances, mais j'ai mélangé plusieurs portraits de gens que j'ai croisés. » On s'en trouve rassuré à la lecture des passages où Alice, l'héroïne, fait des crises de grattage sur son dos, en proie à un stress intense. Et surtout en découvrant le portrait de son père, qui fait peser une pression démesurée à sa fille. « Non, ce n'est pas mon papa, s'amuse Julie Carry. Dans le livre, le père d'Alice est vraiment horrible, donc ce n'est pas lui. » Derrière cette immersion dans le monde des pré-



Native de Cognac, Julie Carry livre un roman très critique, riche de son expérience en classe prépa. PHOTO J.G.

pas affleure une véritable critique du système. Extrait : « La prépa vous rend dur par son rythme mais aussi et surtout par son manque d'humanité dans son enseignement. Nous nous retrouvons face à des enseignants qui ne voient en vous que des pions dans une classe. Ils vous clament, vous trient régulièrement, sans montrer aucun sentiment. »

## Pas d'ascenseur social

Julie Carry l'assure : « Je critique ce système élitiste à la française, où certains ont les codes pour réussir et d'autres non. » En voici l'illustration dans le roman : « Une toute petite minorité en France sait comment atteindre les plus hauts sommets. Et pour les autres ? Je ne sais toujours pas ! L'ascenseur social n'existe pas en France et tous ceux qui prétendent le contraire me doivent un exemple. » Un message qui résonne

quand on sait que Julie Carry a enseigné au lycée Magendie, établissement de prestige à Bordeaux, et maintenant à Bobigny, dans un lycée Rep+, « l'un des pires de France ». « J'aimerais dire à mes élèves que l'école est là pour les sortir de leur milieu. Mais ce n'est pas vraiment le cas. C'est assez dur, mais c'est la réalité. »

Ces 193 pages sont nées en janvier. « Écrire, j'adore ça, confie l'enseignante. J'avais écrit d'autres romans, mais sans jamais aller jusqu'au bout. Pour la première fois, j'ai envoyé mon manuscrit à trois éditeurs, et tous ont accepté. Aujourd'hui, ça me fait vraiment bizarre de voir mon livre publié. » Un roman bien écrit, prenant, qui mêle un récit immersif pour susciter la critique d'un système plutôt perfectible.

Julie Carry, « L'Élitisme à la française », 17,90€, éditions du Panthéon.

## 3 QUESTIONS À...

### Brigitte Fouré

Première vice-présidente du Conseil départemental de Charente, en charge des solidarités et de l'enfance

**1** Hier à Jamac, vous réunissiez 300 professionnels de l'aide sociale à l'enfance. Quel fut le temps fort de cette journée ?

Ces rencontres, huitièmes du nom, avaient un fil rouge : comment mieux accompagner les 1 000 enfants et jeunes majeurs sous protection dans le cadre d'un projet co-construit avec leurs proches et les professionnels. Ici, la Charente fait preuve de volontarisme. À l'automne dernier, nous avons créé un groupe de travail ouvert à des parents d'enfants placés. La démarche est inédite. Le groupe, composé d'une quinzaine de personnes, était animé par le psychosociologue Laurent Sochard. Ce dernier a appliqué une méthode coopérative qui a fait ses preuves au sein d'ATD Quart-Monde. Parents et professionnels ont confronté leurs visions. Les premiers ont parlé de leurs incompréhensions, leurs douleurs et leurs colères parfois. Les seconds ont su mettre des mots sur les maux. Tous ont travaillé sur les représentations de situations difficiles. Les restitutions de ces travaux furent très émouvantes. Les préconisations du groupe nous seront utiles dans la rédaction des « projets pour l'enfant ». Nous souhaitons que ces PPE - institués en 2007 et réaffirmés par la loi de Meunier-Dini de mars 2016 - ne soient pas que des documents administratifs. Nous voulons qu'ils soient ouverts à la parole des enfants et de leurs proches ; qu'ils ga-



PHOTO O. SARAZIN

gnent en humanité. Cela sera mis en place début 2019.

**2** Vous avez également évoqué l'accompagnement des jeunes majeurs...

Oui. Nous lançons un nouveau dispositif d'accompagnement à l'autonomie des moins de 21 ans qui ont un projet et quittent progressivement l'aide sociale à l'enfance. Le Département va mettre des logements à la disposition d'une quinzaine de jeunes, avec des baux de trois mois renouvelables. Un logement, c'est aussi voire plus important que le permis de conduire...

**3** Rappelez-nous quel est le poids de la protection de l'enfance en Charente...

L'aide sociale à l'enfance est une compétence importante du Département. On compte environ 1 000 enfants qui font l'objet d'un placement judiciaire ou d'une mesure de protection administrative avec l'accord des parents. Ces enfants - mais aussi une centaine de jeunes majeurs - sont confiés à 315 assistants familiaux agréés et salariés par le Conseil départemental ou à des structures associatives. La protection de l'enfance, c'est un budget annuel d'environ 42 millions d'euros.

Recueilli par Olivier Sarazin

# Les tribulations de César



La mise en scène des Castelbernardins est assurée par Jacques Barbot et Bernard Cassan. PHOTO SANDRA BALIAN

Les Castelbaldins se produiront sur leurs terres vendredi 16 novembre à 20 h 30, samedi 17 novembre à 20 h 30 et dimanche 18 novembre à 15 heures. Les places sont en vente uniquement au Castel cette année le lundi et vendredi de 13 h 30 à 17 heures (6 euros, gratuit moins de 18 ans).

La pièce que la troupe a choisie d'interpréter est signée Bernard Cassan et s'intitule « Ave César ». On

pourra compter sur l'imagination fertile de l'auteur pour nous plonger dans une histoire rocambolesque puisque le fils illégitime de César a choisi de resurgir dans la vie de son père. Que faire pour apaiser la foudre de la jalouse Cléopâtre ? Composer le numéro du mafieux Ben Hur est la solution toute trouver pour se départir d'un chantage fomenté par Fanny, la douce moitié du fils caché.

---

## COMMUNES EXPRESS

---

### CHÂTEAUBERNARD

**Conseil municipal.** Le Conseil municipal se réunira ce mercredi 7 novembre à 20 h 30. Huit points sont à l'ordre du jour et notamment l'approbation du projet d'aménagement de la rue de la Commanderie et de la création d'un parking arboré dans le cadre de la requalification du centre bourg.